

## Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024

Présidence : Corinne Baltar, Présidente.

### ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 octobre 2024.
3. Communications de la Présidente.
4. Communications de la Municipalité.

### Rapport des commissions sur :

5. Préavis municipal N° 25/24 relatif au budget de fonctionnement pour l'exercice 2025 (*M. Frédéric Stoll, 1<sup>er</sup> membre*).
6. Autres informations de la Municipalité.
7. Interventions individuelles et divers.

\*\*\*\*\*

#### 1. Appel

A l'appel, 22 membres sur 24 sont présents. MM. Jean-Marc Cochet et Philippe Meylan sont excusés.

#### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 est **adopté à l'unanimité moins 2 abstentions**.

#### 3. Communications de la Présidente

La Présidente *Mme Corinne Baltar* nous informe qu'elle est allée suivre une séance de démonstration de «SuisseVote» en prévision des élections communales 2026. Si cet outil peut être intéressant pour les grandes communes, ce ne serait pas le cas pour une commune telle que la nôtre ; c'est un système relativement coûteux qui ne nous amènerait pas un réel plus.

#### 4. Communications de la Municipalité

- *Le Syndic M. Frédéric Rohner* nous donne les dates des prochaines séances du Conseil communal en 2025. Ils auront toujours lieu les lundis à 20 heures, soit les **3 mars – 23 juin – 27 octobre et 15 décembre**.

- Autre information : Les entreprises Y-CAD SA, Orllati Real Estate SA et MalmEnergie Naturelle SA, toutes trois au bénéfice d'un permis de recherche en surface octroyé par le canton de Vaud, se sont associées sous la forme du consortium pour lancer une campagne commune de prospection des ressources géothermiques dans le Nord vaudois. La première phase du projet nommé GéothermY démarrera en juin-juillet 2025 dans notre région.

- *Le Municipal M. Jean-François Ballif* nous donne des informations concernant le changement des lampadaires : suite à l'erreur de livraison du premier matériel, le nouveau matériel a été livré fin octobre. L'entreprise chargée de son installation, reprendra les travaux dès la mi-janvier 2025. A la fin janvier, le cahier des charges concernant le deuxième projet, soit le secteur de la route de Ste-Croix sera prêt, ce qui nous permettra de lancer les appels d'offres pour cette deuxième phase.

- *Le Municipal M. Pierre-Alain Lunardi* nous informe sur la séance du conseil intercommunal de l'ASIGE qui a eu lieu le 27 novembre dernier : les comptes et le rapport de gestion ont été acceptés à l'unanimité ; notre présidente Mme Corinne Baltar a été élue à la commission de gestion, et le comité de direction nous a fait une présentation sur le projet de bâtiment scolaire à Champagne.

#### 5. Préavis 25/24 relatif au budget de fonctionnement pour l'exercice 2025

- *M. Frédéric Stoll* nous lit le rapport de la commission de gestion composée de Mmes Dominga Leuenberger, Fabienne Steiner ainsi que de MM. Christophe Martin, Pascal Iuliano et de lui-même.

La commission nous informe sur différents éléments pour expliquer la perte budgétée de Fr. 285'200.00. De manière générale, elle constate un changement de pratique de la part de la Municipalité avec une évaluation plus précise des charges courantes de la commune, alors que les dépenses plus importantes feront l'objet de préavis distincts. La commission se félicite de ce changement qui donne une vision plus claire du budget annuel. Dans ses conclusions, elle propose d'adopter le budget 2025 tel que présenté.

Le budget mis en discussion point par point suscite quelques questions :

180 – Transports publics : *M. Claude Wüthrich* demande des précisions par rapport à la remarque citée dans le préavis, pour le compte 180.365.71, à savoir : «*une nouvelle convention a été validée par la Municipalité qui permet d'avoir une offre intéressante pour la commune engendrant un coût supplémentaire*» : - qu'est-ce que cette offre intéressante ? *Le syndic M. Frédéric Rohner* nous informe qu'il s'agit principalement de surcoûts, engendrés par le nouvel horaire CFF, ainsi que des études pour de nouveaux locaux, et non d'une amélioration de l'offre pour Montagny !

353 – Maison de Commune : *Mme Sandra Van Olmen Ray* s'étonne du coût élevé pour le chauffage du bâtiment communal : - il fait toujours une température très élevée dans cette salle, n'y aurait-il pas matière à économie ? *Le Municipal M. Pascal Tétaz* prend bonne note de cette remarque ; il va se renseigner et apportera une réponse dans un prochain conseil.

451 – STRID : *M. Olivier Perret* s'étonne du faible montant (Fr. 5'000.00) concernant la ristourne Strid de la taxe au sacs : *le Municipal M. Eric Stoll* va se renseigner et rendra réponse lors d'un prochain conseil.

La discussion se poursuivant sur le budget en général, *M. Jean-Claude Deriaz* aimerait savoir si les grandes enseignes comme Migros, Coop ou Aldi, rapportent quelque chose à la commune à part les coûts engendrés ? *Le Municipal M. Pierre-Alain Lunardi* informe que ce que nous rapportent ces entreprises, ce sont surtout les impôts sur le bénéfice, ainsi que l'impôt sur les frontaliers. Le siège social de ces entreprises n'étant pas à Montagny, nous ne maîtrisons pas la répartition qui s'effectue entre les différentes enseignes. La discussion se poursuit et il en ressort que nous avons de nombreuses entités sur notre territoire comme le CMS, le CHUV, la Solution, l'office des réfugiés (EVAM), un garage pour Travys, etc., faisant travailler de nombreuses personnes, mais ne rapportant rien à la commune. Par contre,

pour le futur développement de Chamard, il est prévu que les grandes enseignes mettront également la main au porte-monnaie.

- Suite à une question de *M. Christian Cochet*, des exemples lui sont donnés pour expliquer le poste «honoraires et prestations de services».

La parole n'étant plus utilisée, ce préavis mis au vote avec

**Article 1:** d'adopter le budget 2025 tel que présenté

**est adopté à l'unanimité des membres présents.**

## 6. Autres informations de la Municipalité

Il n'y en n'a pas.

## 7. Interventions individuelles et divers

- Concernant les routes, *M. Olivier Perret* spécifie que le vrai nom pour les les Corbes, est le **chemin des Corbes** et non la rue des Corbes, comme indiqué dans l'article concernant le jardin de ce lieu, figurant dans le dernier bulletin communal.  
Sa deuxième question concerne le tronçon de route situé entre la station Coop et Stoll frères, afin de savoir qu'elle est la vitesse réglementaire, la situation n'étant pas claire. *Le Municipal M. Eric Stoll* lui répond que la situation sera clarifiée au début de l'année prochaine par la pose de nouveaux panneaux ; si ce tronçon est actuellement à 80 km/h, il sera ensuite à 60 km/h.
- *Mme Sandra Van Olmen Ray* aimerait que la voirie n'oublie pas de débayer l'accès à l'école lors de verglas ou de chutes de neige !  
- Elle déplore également qu'il y ait de plus en plus de crottes de chiens qui ne sont pas ramassées en bordures des champs, malgré la présence de nombreuses «poubelles» prévues à cet effet ! Que faire pour améliorer ce laxisme de la part de certains propriétaires de chiens ?? Un article dans le bulletin communal, des panneaux «commune propre» aux endroits stratégiques, des tests ADN des crottes, comme il semblerait que ça existe !!???
- *Mme Dominga Leuenberger* aimerait savoir s'il est maintenant envisageable de planter une haie sur le pourtour du terrain polysports de la place du village. *Le Municipal M. Pascal Tétaz* informe qu'en concertation avec l'entreprise Pury, des plantations vont être faites au printemps.
- Concernant la qualité de l'eau potable, *Mme Dominga Leuenberger* aimerait savoir ce qu'il en est pour notre commune de la présence du pesticide chlorothalonil dans notre réseau d'eau ; elle a été interpellée par des habitants de notre commune, suite à l'émission de la RTS «A bon entendeur» diffusée sur ce sujet. Selon le document d'information sur la qualité de l'eau figurant sur notre site internet daté du 14 février 2024, il est indiqué que la ville d'Yverdon-les-Bains avec SAGENORD et en étroite relation avec les autorités cantonales, a déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement

en eau potable : à quoi en est-on aujourd'hui ? *Le municipal M. Eric Stoll* informe que notre eau vient principalement des puits d'Onnens (68%) et des sources du Cossaux (26%) appartenant à la ville d'Yverdon. Un budget de Fr. 6'000'000.-- a été accepté par la SAGENORD dans le but de construire un bassin de rétention pour le traitement de l'eau ; pour le moment, on ne sait pas quand les travaux vont commencer.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente clôt la séance à 21h05 en présentant ses meilleurs vœux, et en invitant l'Assemblée à partager une désormais traditionnelle agape de fin d'année.

La Présidente



*Corinne Baltar*

La Secrétaire



*Anne-Marie Forchelet*